



Interview - La rentrée a sonné, cap sur les nouveautés !

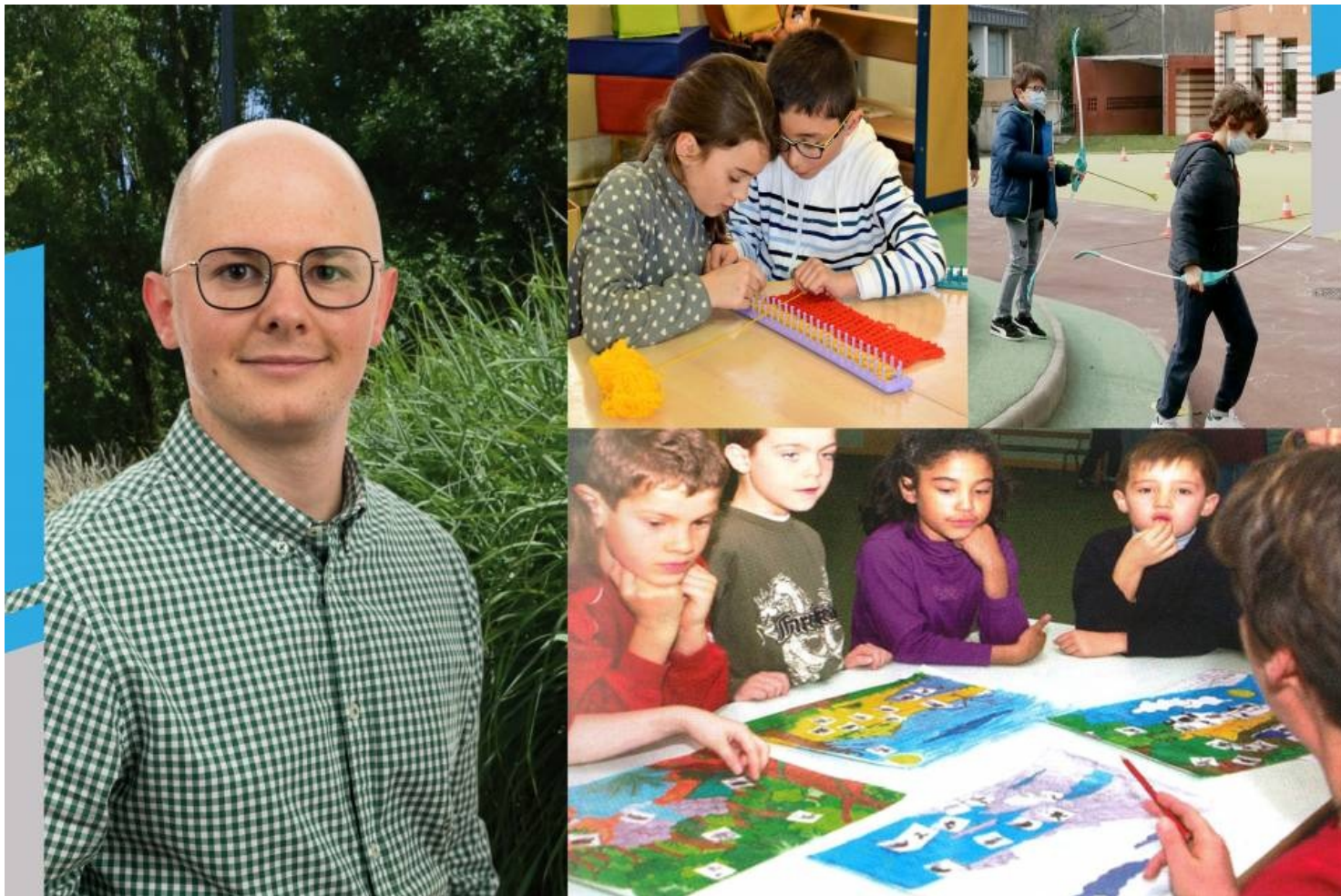
NOTICIA

EDUCATION

Jueves, 9 de septiembre de 2021

Interview - La rentrée a sonné, cap sur les nouveautés !

Les Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP), déploiement du numérique, école Simone Veil ? Damien Metzler, adjoint au maire chargé de l'éducation, fait le point sur les projets qui seront mis en place prochainement dans les écoles de la Ville.



L'éducation a toujours été un axe prioritaire dans la politique de la ville. Comment Vélizy-Villacoublay se distingue-t-elle des autres communes ?

Damien Metzler : Depuis une trentaine d'années, les équipes municipales véliziennes, qui se sont succédées, ont instauré une politique de continuité sur cette thématique et ont su créer une communauté éducative avec des liens forts. Elles ont ainsi pu mettre en œuvre des projets éducatifs sur le long terme, les évaluer et les faire évoluer en fonction des besoins. La Ville, consciente que l'épanouissement des enfants passe par l'école mais aussi au-delà avec les TAP, a toujours déployé d'importantes ressources financières et humaines. Chaque année, près de 10 millions d'euros sont dédiés à l'éducation.



Cette année, nous célébrons les 25 ans d'existence des Temps d'Activités Périscolaires Volizy-Villacoublay. Quel regard portez-vous sur cette initiative ?

TAP et éducation sont aujourd'hui indissociables dans notre commune. Des enseignants m'ont même confié que Volizy sans les TAP, ce n'est pas Volizy ! Les TAP font partie intégrante de l'identité de notre ville car ils ont vocation à accompagner tous les enfants dans la découverte d'un panel d'activités leur permettant de se construire et de s'épanouir en complément des apprentissages scolaires. J'ai pu bénéficier de ces ateliers lorsque j'étais élève à l'école Rabourdin et j'en ai gardé de superbes souvenirs. C'est pour cette raison que j'ai souhaité les renforcer et leur donner un nouvel élan. Je n'ai qu'une envie : que cette dynamique perdure !



Les TAP vont être réaménagés à la rentrée. Pouvez-vous nous en dire plus ?

À partir de septembre, les enfants auront 1h30 d'activités, deux jours par semaine, au lieu de 1h15 quatre jours par semaine actuellement. Ce réaménagement partagé avec la communauté éducative doit permettre de proposer des activités plus qualitatives aux enfants et d'étendre certains ateliers à l'ensemble des écoles comme l'escrime ou le poney. Il favorisera une meilleure organisation journalière pour les équipes périscolaires, scolaires et les familles. De plus, pour une meilleure cohérence avec le Projet éducatif Territorial (PET), les TAP vont se concentrer autour de quatre thématiques : le sport, la culture, la santé et la citoyenneté. 87 activités sportives seront proposées aux enfants.

Un nouveau TAP "Permis vélo" en collaboration avec la Fédération française de cyclisme est en préparation. Côté culture, un partenariat avec l'Onde va être mis en place permettant aux élèves de découvrir le monde du spectacle. La santé est l'un des deux axes novateurs de cette nouvelle organisation. 58 activités aborderont cette thématique telles que le TAP cuisine et le TAP sophrologie. Enfin, le dernier axe sera centré sur la citoyenneté. Il regroupera des ateliers sur la solidarité, le recyclage, le handicap et le vivre-ensemble.



Quels seront les prochains projets prévus pour les années à venir ?

L'évaluation et l'amélioration continue de cette nouvelle organisation des TAP doit nous guider dans les 2-3 années à venir, tant il s'agit d'un pan essentiel de notre politique éducative. Le volet numérique restera au cœur de notre stratégie, avec le déploiement d'ici à cinq ans d'écrans Numériques Interactifs (ENI) dans toutes les classes et la création d'un Espace Numérique de Travail (ENT) dès l'école. Enfin dans le cadre de l'ouverture de l'établissement scolaire Simone Veil, je souhaite que nous puissions proposer l'installation de classes flexibles en partenariat avec l'académie de Versailles. Il s'agit de classes dont les espaces de travail sont repensés afin de mieux prendre en compte les besoins des élèves. Ce réaménagement du mobilier accompagnera une nouvelle méthode d'apprentissage basée sur plus de responsabilisation et de travail collaboratif.